



PRENDRE SA LICENCE pour 2021/2022.

Le processus de renouvellement des licences sera comme suit :

1. Le licencié se procure le formulaire de certificat médical soit au club, soit sur le site du club www.atssg.fr
2. Puis il le fait valider par un médecin.
3. Le licencié se procure le formulaire de renouvellement de licence soit au club, soit en le téléchargeant en version remplissable sur le site du club et en l'imprimant.
4. Ce formulaire est ensuite rempli très lisible, en capitales, pour éviter les problèmes à la saisie.
5. Les deux formulaires et une photo récente sont amenés pour le renouvellement de votre licence qui sera disponible 2 ou 3 semaines après.

ATSSG

